



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/49/400/Add.1
26 septembre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-neuvième session
Point 112 de l'ordre du jour

BARÈME DES QUOTES-PARTS POUR LA RÉPARTITION DES DÉPENSES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Additif

Lettre datée du 26 septembre 1994, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Comme suite à ma lettre du 20 septembre 1994 (A/49/400), j'ai l'honneur de vous informer que le Mali a versé le montant nécessaire pour ramener le montant de ses arriérés en deçà du montant indiqué dans l'Article 19 de la Charte.

Le Secrétaire général

(Signé) Boutros BOUTROS-GHALI
